

Vous avez un site internet...

... et si vous l'utilisiez pour mieux faire connaître votre COMMUNE ?

Inscrivez-vous !



La formation des élus
par et pour les élus





mission formation

INFORMATIQUE & MULTIMEDIA

Utilisez le site existant de votre commune pour mieux communiquer.

Présentation de la formation

Depuis plusieurs années, l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle met à votre disposition un site Internet. N'importe quel internaute peut y accéder en cliquant sur www.nomdelacomune.mairie.com. Faites le test !

Utilisez donc ce site pour valoriser votre commune et favoriser la démocratie locale. Cette formation pratique vous permet de mettre en ligne facilement des photos, les coordonnées de vos associations, leurs principales activités, des dates de manifestations... et même vos délibérations, si vous le souhaitez !

*Comment renforcer l'attractivité de votre collectivité ?
Comment favoriser la démocratie locale ?*

Organisation

Intervenant : Hervé RICHARD,
Formateur bureautique

Durée : 1 journée

Effectif : 6 personnes (maximum)

Repas : sur place (plateau repas froid)

Lieu : au siège de l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle à Laxou

Programme

1 Les règles d'or :

Comment procéder pour que les internautes reviennent le plus souvent possible sur votre site ? Comment animer le site ?

2 L'architecture du site internet de votre commune :

Quels sont les menus et sous-menus ?

3 Présentation du système : le mode consultation et le mode administration :

Comment accéder aux données et les modifier ?

4 Des exemples concrets de réalisation :

Une commune organise une brocante : comment faire venir du monde ?

Objectifs

Être capable de faire vivre le site internet de sa collectivité en y mettant des informations accessibles.

Pouvoir construire des pages percutantes avec des éléments dynamiques.

Pré-requis

Savoir utiliser un traitement de texte et posséder une connexion ADSL.

LES PLUS



Méthode active vous offrant la possibilité de travailler directement sur le site de votre collectivité. Remise d'une documentation pédagogique accessible pour vous permettre de retrouver les thèmes abordés au cours de ce module et les fonctionnalités du site.

Date

le 24 mai 2012
(de 9 h à 17 h)



*Je participe. Pour cela, je remplis le bulletin d'inscription**

* Dans le cas où le bulletin d'inscription n'est pas joint à cette fiche de présentation, vous pouvez le télécharger depuis la rubrique "mission formation" de notre site internet dont l'adresse se trouve ci-dessous.

Tarif

50 € TTC (par personne,
repas compris)

Informations complémentaires

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
sauf le mardi matin

03 83 28 96 99

www.adm54.asso.fr

service-formation@adm54.asso.fr



La formation des élus
par et pour les élus

